



A/b

A/b

1500 €

BULLETIN OFFICIEL

DE LA MARINE ET DU COMMERCE.

Du 24 Messidor, l'an 2 de la République française une et indivisible.
(Du Samedi 12 juillet 1794, vieux style).

Ce Bulletin se distribue gratis aux Abonnés des *Annales Patriotiques*.

Nota. Des raisons qu'il est inutile de relever ont empêché de faire paraître plutôt ce Bulletin : tous les obstacles sont levés, et nous allons remplir exactement nos engagements.

Le convoi si long-temps attendu de l'Amérique est entré dans nos ports, et va nous donner la jouissance prématurée des biens que nous promet la récolte prochaine.

Nous ne pouvons mieux débiter qu'en annonçant une victoire qui prouve que les François sont aussi redoutables sur mer que sur nos frontières. Quoique ce récit n'ait pas la fleur de la nouveauté nous nous faisons un devoir de contribuer à en immortaliser le souvenir.

Ce fut le 10 prairéal que les deux flottes rivales se trouvèrent en présence. L'attaque fut vive et la défense opiniâtre ; après quatre heures que dura le combat, l'ennemi cessa son feu le premier ; cette journée, quoique sanglante, ne fut que le prélude d'une plus meurtrière, on n'attendit que la renaissance du jour pour se disputer la victoire : une brume qui survint, et qui dura deux jours, empêchant les combattans de se voir, les retint dans une inaction pénible ; cette brume étant dissipée, le 13 on en vint aux mains avec un acharnement qui sembloit inspiré par le désespoir.

La valeur impatiente de nos marins étoit encore soutenue par les regards du représentant du peuple Jambon-Saint-André, qui, partageant leurs périls, leur donnoit l'exemple, de l'impétuosité dont ils n'avoient pas besoin. Ce brave républicain, étant sur la galerie du vaisseau *la Montagne*, lorsque l'amiral anglois lâcha sa première bordée, la mort respecta une tête si chère ; il en fut quitte pour une contusion qu'un éclat de bois lui fit à la main.

Je n'entrerais point dans les détails de cette mémorable journée ; ce seroit une répétition de ce qui est consigné dans tous les journaux : mon objet est de consacrer la gloire de ceux qui se sont le plus distingués,

Le contre-amiral Villaret a donné des témoignages de cette valeur froide et tranquille, qui, malgré le tumulte de l'action, sait tout prévoir et tout prévenir. Le vice-amiral Nieilli avec cinq vaisseaux de ligne, qui formoient sa division, destinée à protéger le convoi, fut attaqué par neuf vaisseaux de ligne : quoique inférieur en nombre, il a accepté le combat. Le *Révolutionnaire*, qu'il montoit, a passé à travers la ligne ennemie, a rallié les quatre vaisseaux qu'il commandoit, et par ses manœuvres savantes a rejoint la grande escadre sans être entamé.

Les chefs ont été vaillamment secondés par les capitaines Mille, Bouvet, Hurel et Dardelin, qui promettent à la France que les Duquesne, les Tourville, les Dugué-Trouin, les Bart, les Cussart, auront de dignes successeurs. La plupart ont bien fait leur devoir. C'est parce que j'ignore leur nom que je ne leur paie pas le tribut d'éloges qu'ils méritent ; mais il en est quelques-uns qui, par lâcheté ou ineptie, ont causé désordre qui nous a arraché une victoire complète. Au reste, nous avons rempli l'objet de sauver notre convoi, qui est entré dans le port de Brest au nombre de cent seize voiles chargées en Amérique ; on peut dire que c'est au vaisseau *la Montagne* qu'on est redevable de ce bienfait. Ruel a combattu à la fois six vaisseaux à trois ponts, dont trois, en amenant et hissant le pavillon tricolore, ont coulé bas, et un quatrième a sauté en l'air. Une si brave défense n'a pu se faire sans perdre beaucoup de monde ; on compte sur ce vaisseau trois cents morts ou blessés. On a trouvé dans la coque deux cent trente boulets, sans compter ceux qui étoient dans la flotaison et la lunette.

Tous nos jeunes marins ont montré que les François sont héros en naissant : Bazire capitaine de pavillon, qui donnoit les plus grandes espérances, a causé, par sa mort, les plus vifs regrets : c'est un héros de moins ; son dernier soupir a été pour la république ; il s'est félicité de mourir pour elle. Resté, intendant de l'armée, a le ventre percé d'un coup de canon ; on veut



ni procureur du soulagement; allez, dit-il, combattre pour la république, je meurs content, je meurs pour elle. Un canonnier, prêt d'expirer, s'écrie: Pitt, Pitt, avec toutes tes guinées, tu n'aurais pu acheter une goutte de mon sang, je le verse aujourd'hui tout pour la liberté. Enfin, parmi tant de mourans, aucun n'a paru regretter la vie. Des canonniers à qui on ordonna de suspendre leur feu, en furent si indignés, qu'ils mordirent la culasse de leurs canons, et l'on fut obligé de les arracher de dessus.

Brest, le 25 prairéal.

Tandis que nos marins triomphent sur mer, les citoyennes de Brest vont cueillir des lauriers pour leur en faire des couronnes à leur rentrée dans le port. Le premier qui se présenta fut Jambon-Saint-André; aussi-tôt la foule l'entoure et lui présente une moisson de lauriers; les citoyennes l'accompagnent jusqu'à son logis en poussant des cris d'allégresse, et même toutes s'offrent de l'y porter; mais il s'y refuse. Le soir il se rend à la société populaire. Aussi-tôt qu'il paroît, elle se lève spontanément, et toute la salle retentit des cris de *vive la république! vive la montagne! vive les sans-culottes!*

Quand cette ivresse de joie fut calmée, Jambon-Saint-André fit le récit du combat, et s'oubliant lui-même, il ne parla que de la valeur des compagnons, de sa gloire et de ses prises on; eût cru qu'il n'avoit été que spectateur oisif de l'action.

Notre escadre victorieuse se prépare à remettre à la voile pour aller faire une nouvelle récolte. Les combats livrés par des républicains à des peuples esclaves sont autant de victoires.

Du port de la Montagne, le 21 prairéal.

La Méditerranée comme l'Océan, va devenir le théâtre de nos conquêtes. Notre escadre, composée de sept vaisseaux de ligne, et quelques frégates, est sortie ces jours derniers et a donné la chasse à huit vaisseaux ennemis, qui n'ont osé hasarder le combat; on la croit destinée à délivrer Calver.

Le capitaine Charbonnier, commandant la frégate *la Boudeuse*, est entré dans ce port avec la frégate *l'Aruste*, dont il s'est emparé après deux heures de combat. Cette frégate nous avoit été enlevée par les anglois, lorsqu'ils évacuèrent Toulon, et l'avoient cédée au roi de Sardaigne qui nous en fait la restitution.

L'équipage du vaisseau *le Vengeur*, entouré de vaisseaux ennemis, et percé de toutes parts, a mieux aimé s'ensevelir dans les flots, que d'être redevable de son salut aux anglois qui les ollicitoient

de s'en remettre à leur discrétion: tous se sont précipités dans leur tombeau en chantant des hymnes républicains, satisfaits de n'être point la proie des satellites de Georges.

La Convention, pour éterniser ce dévouement héroïque vient de décréter qu'une forme de vaisseau de ligne sera suspendue aux voûtes du panthéon, avec les noms de ces malheureuses victimes de la patrie: elle a encore décrété que le vaisseau qu'on construit dans le bassin couvert de Brest, portera le nom de *Vengeur*. Les poètes, les peintre et tous les artistes sont invités à perpétuer l'action de ces nouveaux Cingires.

Copie de la lettre écrite du Havre-Marat, le 2 prairéal, l'an 2^{me}, etc., par l'agent maritime, à la commission de la marine et des colonies.

Citoyens, hier s'est célébrée en cette commune l'inauguration du pavillon national; jamais fête ne fut plus brillante, avec plus d'ordre, et n'offrit plus de spectacles intéressans. On remarque sur-tout le discours qu'à bord de la frégate *la Tourterelle*, adressa aux braves marins du port, le représentant du peuple Pomme qui étoit arrivé la veille en cette commune, et qui en est parti hier au soir.

La république vous le confie, ce pavillon, leur dit-il; elle est sûre que vous le défendrez jusqu'à la mort, ou plutôt que vous ne permettrez jamais qu'il soit insulté. *Vive la république* est la réponse qui lui a été faite.

On ne sauroit vous peindre toute l'énergie, tout le patriotisme qu'ont manifesté en ce jour mémorable et les marins, et les habitans de la commune. On peut dire, avec le représentant du peuple Pomme, le patriotisme plane sur le Havre-Marat.

Le canon des bâtimens de guerre, qui étoient sur la rade, a assuré le pavillon républicain. Si les esclaves du tyran d'Albion croisoient suivant leur usage dans les environs de la rade, ils auront pu entendre comment les françois assurent leur pavillon, et se persuader par là de l'ardeur qu'ils mettront à la défendre.

Les nations neutres, invitées à cette cérémonie, ont souvent manifesté leur satisfaction par les cris de joie accoutumés.

Un temps calme et serein favorisoit cette fête, et l'air pur portoit jusqu'aux cieux cette expression si belle du sentiment qui nous anime. *Vive la république.*

Signé C. J. DELIQUX.

Pour copie conforme.

Signé, DANIEL.

BULLETIN OFFICIEL DE LA MARINE ET DU COMMERCE.

*Du 29 Messidor, l'an 2 de la République française une et indivisible.
(Du Jeudi 17 juillet 1794, vieux style).*

Ce Bulletin se distribue gratis aux Abonnés des *Annales Patriotiques*.

M A R I N E.

Extrait de la lettre écrite à la commission de marine, par l'officier chargé des mouvemens maritimes à Cherbourg, le 2 prairéal, an deuxième.

J'AI été hier, 1^{er} prairéal, à bord du vaisseau *le Brillant*, pour y arborer le pavillon républicain. Pour donner plus d'appareil et de solennité à cette fête, j'y avois invité les autorités constituées, la société populaire, les commandans des forts et ceux de tous les corps militaires; d'après le desir général fortement exprimé, j'ai cru devoir faire faire une salve à bord du vaisseau, pour saluer le nouveau pavillon.

Jamais on ne vit régner plus d'allégresse et de fraternité, il sembloit que c'étoit un nouveau lien et un sûr garant de nos succès. Tous ont juré (et je jurerois pour tous), de mourir avant d'y laisser porter la moindre atteinte. Une musique vive et guerrière accompagnoit les cris mille fois répétés de *vive la république*. Après plusieurs discours prononcés avec l'élan du patriotisme le plus ardent, j'ai fait lire l'arrêté concernant la subordination parmi les officiers et je lui donne la plus grande publicité possible.

Pour extrait conforme, signé DAVID.

Copie d'une lettre écrite à la commission de la marine, par le citoyen Mazurier, lieutenant de vaisseau, datée de Cherbourg, le 11 messidor, an deuxième.

Citoyens, hier, 10 messidor, tous les officiers des bâtimens de transports arrêtés sur cette rade, se sont rassemblés pour assister ensemble à la cérémonie de la décade; à la suite ils ont donné un banquet fraternel, sous une tente décorée de pavillons républicains, aux citoyennes dont les maris sont employés dans notre armée navale; les officiers des bâtimens neutres y ont été invités et s'y sont rendus avec grande satisfaction, qu'il nous ont fait manifester par des interprètes;

ce banquet civique s'est trouvé aussi honoré, par la présence d'une citoyenne de campagne, mère de cinq marins en activité de service.

Le projet primitif de cette réunion étoit une offrande que chacun brûloit d'offrir à la Convention nationale, pour être répartie sur les veuves et les enfans de nos frères d'armes qui ont succombés dans le dernier combat, ou nous avons prouvé aux anglois, que le courage des républicains ne craint pas un nombre d'esclaves tel il puisse être, et sait en triompher.

Après avoir porté la santé de tous nos frères d'armes, et celle des Etats-Unis d'Amérique, l'assemblée a invité l'agent maritime et ma femme à recevoir nos dons fraternels, qui se sont portés, (joints à ceux faits d'avance par les marins en rade, qui n'ayant pu quitter leur poste, ont voulu jouir au moins du plaisir de s'unir aux autres pour cette offrande fraternelle), à près de 1200 livres.

Signé, MAZURIER.

Pour copie conforme, signé, DAVID.

C O M M E R C E.

Marchandises à vendre à Lorient, le 1^{er} thermidor prochain et jours suivans, par la commission du commerce et des approvisionnemens.

Les toiles de l'Inde pour impression, sont :

40082 pièces guinées blanches.

4965 garats.

25069 Baffetas.

827 Hamans.

199 Percales.

77 Toile d'Ynaou.

3366 Blaragongis.

469 Lokoris.

2649 Amertis.

4865 casses fortes.

Voici les conditions : Les adjudicataires s'engageront par acquit à caution de faire lever les dites toiles à l'impression dans les manufactures

nationales, et paieront comptant, en assignats, le montant de leurs adjudications, et sous telles autres charges et conditions qu'on fera connoître lors de l'ouverture.

Navire à vendre à Nantes.

Un navire sur chantier, de 92 pieds de longueur de quille portant sur terre; d'élanement d'étrave 11 pieds; de quête de l'étambot 2 pieds; de longueur de tête en tête 105 pieds; de creux de calle d'escarlingue sous barrots 10 pieds; de hauteur de l'entre-pont 5 pieds; de hauteur de de passe-avant dans le milieu 5 pieds; de largeur du maître ban 30 pieds. Ce navire a ses éscarlingues en place et marsouins; trois virures d'escarlingues de tribord à basbord, sur ses premières empâtures; quatre virures pour serres du premier pont tribord et basbord; sa guirlande en place du premier pont.

L'acquéreur se chargera du loyer du terrain où est le navire au moment de l'achat, payant comptant sans escompte. S'adresser au citoyen Landri pour voir ces objets.

Toute espèce de bois tant en noyer qu'en acajou, sont à vendre dans la même ville chez le citoyen Mangin, directeur de la petite poste, rue de la Fosse.

Rochefort. Une lettre de cette ville annonce que les différentes marchandises dont la vente étoit ouverte, a été fermée le 1^{er} messidor: elle consistoit en 200 caisses de marchandises; 216 caisses de sucre blanc, pesant environ 90 milliers qui ont été mises en réquisition; mais il est à présumer que cette réquisition sera révoquée, parce que la réquisition en a une partie plus considérable en magasin. Nous avons droit d'espérer que nos frégates ne nous en laisseront pas manquer. Les anglois labourent en Amérique, et nos marins moissonnent en Europe.

Paris. Les épiciers de Paris avoient offert de se transporter dans la ci-devant Provence pour y faire des achats d'huiles dont on éprouvoit la disette. La commission du commerce et approvisionnement de la république ne pouvoit obtempérer à leur vœu sans enfreindre les loix qui avoient mis ces huiles en réquisition. La défense est aujourd'hui levée, et ne porte plus que sur des huiles de graines dans les départemens qui en font la récolte.

La société populaire de Mont-sur-Loir, ci-devant Château-sur-Loir, invite la Convention à mettre un frein, non-seulement aux banque-

routiers; mais encore à rechercher leurs parens qui ont recueillis les débris de ces banqueroutes, et qui ne les remettent point aux créanciers qui en sont les vrais propriétaires.

Liste des prises entrées dans nos différens ports.

Nantes. Deux navires hollandois, un portugais; deux danois.

Brest. quatorze navires anglois; neuf hollandois.

Bayonne. Deux navires anglois, dont un corsaire de 10 canons.

Port-Vendres. Quatre prises espagnoles.

Antibes. Un brick vénitien.

Port-de-la-Montagne. Une frégate sarde de 36 canons.

Port-Malo. Deux vaisseaux anglois.

Roscoff. Deux vaisseaux anglois et un suédois.

Lorient. Trois navires portugais; un corsaire anglois et cinq navires de la même nation; deux hollandois; un portugais et une galiotte danoise.

Rochefort. Sept navires anglois, dont un brick et une goelette, un portugais, et une goelette danoise.

Toutes ces prises consistoient en sucre, indigo, laine, peaux de bœuf, coton, bled, vin, beurre, eaux-de-vie, salaisons, huile, toile, charbon de terre, savon, etc.

Florence. Une lettre du citoyen Calcault, agent de la république en Italie, adressée par la commission de la marine, au citoyen Even, agent maritime à Nantes, annonce que la peste s'est déclarée à Alger et à Tunis.

Nous avons des ennemis capables d'introduire parmi nous ce fleau; on doit d'autant plus les surveiller, que ces ennemis sont les descendans de ce peuple exterminateur des habitans du Mexique et du Pérou. On doit se souvenir que ce furent eux qui portèrent la peste à Naples pour punir cette ville de la rébellion de Mazamello.

Cette nation féroce et dévote, qui a toujours un chapelet à la main, est toujours prête à le changer contre un poignard, quand il s'agit de la cause du ciel: cet avis exige d'autant plus de précaution que nos côtes du Midi sont infectées d'espions et de malveillans. Un bâtiment venant de Marseille à Livourne, y a débarqué plusieurs passagers dont le patriotisme est plus que suspect.

BULLETIN OFFICIEL

DE LA MARINE ET DU COMMERCE.

Du 4 Thermidor, l'an 2 de la République française une et indivisible.
(Du Mardi 22 juillet 1794, vieux style.)

Ce Bulletin se distribue gratis aux Abonnés des *Annales Patriotiques*.

M A R I N E.

Livourne, le 3 messidor.

LA frégate angloise est à l'encre ici ; elle vient de Saint-Florent en Corse ; on a appris par elle que le siège de Calvi continuoit toujours. Un vaisseau de guerre de 84 canons, deux frégates et quelques brûlots vont se joindre à la division de l'amiral Hothan, chargé d'observer l'escadre française près le golphe de Jehan.

Les anglois moins guerriers que pirates arrêtent sans distinction tous les bâtimens étrangers destinés pour Gènes.

Gènes, le 12 messidor

Voici les nouvelles qu'on a reçues de Gènes, de la flotte de Toulon. Elle a moullé à la hauteur de cette ville pendant cinq jours, et elle s'est emparée d'une frégate appartenant au roi de Sardaigne, d'un brick anglois, et de deux bâtimens marchands. Elle est maintenant dans le golphe de Jehan, où elle attend huit autres vaisseaux de Toulon, et sept frégates qui doivent se joindre à elle.

Il ne transpire rien de positif relativement à la dépêche apportée dernièrement par un navire parlementaire anglois ; on dit seulement que ces tyrans des mers se plaignent des Gènois, qui ont forcé à coups de canon des bâtimens de leur nation de s'éloigner. On ajoute que les anglois ont déclaré qu'ils étoient prêts à lever le blocus, à condition que les ports de la république leurs seroient ouverts : c'est parler en vainqueurs ; et la fierté républicaine refuse de souscrire à de pareilles conditions.

On répand aussi que l'amiral Hood va retourner en Angleterre, et qu'il sera remplacé par le

commodore Casbt dans le commandement de son escadre.

Du 29 mesidor. Par les lettres écrites du Port-Malo, on apprend que nos frégates et autres bâtimens légers croisent dans la Manche et dans le golfe de Biscaye, où il font journellement de nombreuses prises ; on en compte trente depuis quelques jours tant angloise que hollandoises, espagnoles et portugaises. Nos frégates qui font le plus de prises sont : *la Raillieuse, la Résolue, la Brutus, la Proserpine, l'Andromaque, l'Unité, l'Insurgente, la Médée, la Tortue*. Nos corvettes et nos avisos se sont également distingués : ces détails sont d'autant plus importants à connoître que le courage et l'habileté des marins doivent les conduire à des grades supérieurs, conformément à ce qui a été arrêté à cet égard par le comité de salut public sur le plan donné par Jambon-Saint-André. Ce représentant du peuple vient de partir pour le Port-de-la-Montagne où l'on dit qu'il va organiser le département de la marine : ce qu'il a fait à Brest et sur l'Océan, est un présage que la victoire va nous suivre sur la Méditerranée.

Les lettres du Port-Malo nous apprennent que le quartier-général de l'armée des Côtes est attendu dans cette ville, où trois représentans du peuple doivent aussi se rendre. Les transports au nombre de quatre cents, ont ordre de se tenir prêts à partir ; on attend de plus vingt-deux mille hommes, sans compter les troupes nombreuses qui sont répandues sur les côtes.

C O M M E R C E.

La Convention, magnifique dans les récompenses dont elle honore les services, est également économe du trésor public ; c'est pour épargner des dépenses superflues qu'il a été arrêté

que les administrateurs des districts feroient rassembler les cordes des cloches dont la descente a été ordonnée

Tous les citoyens sont invités à porter au dépôt indiqué, les cordages qui leur sont inutiles ou qu'ils auront mis au rebut; ils seront payés au dire des experts par les receveurs de district, sur les mandats des directoires.

Les cordages jugés en état de servir seront séparés de ceux qui sont hors d'usage. La commission du commerce et approvisionnement dont sera des ordres pour livrer les derniers à des cordiers intelligens qui les décomposeront et dégageront les parties vicieuses pour fabriquer de nouveaux cordages.

Tous ces cordages, neufs, mi-usés ou refondus, seront appliqués aux besoins de transports, de l'agriculture, du commerce et sur-tout de la navigation intérieure.

C'est en descendant dans une infinité de détails pareils qu'on remplira le vide causé par la négligence de l'ancien régime. Notre marin n'aura plus besoin d'aller en Russie chercher ses voiles et ses cordages.

La commission instruite que la mauvaise fabrication des toiles rendoit illusoire la loi sur le *maximum*, et que la plupart des administrateurs des districts ne distinguoient les toiles que par la dénomination de première et seconde qualité, a pris des mesures pour reprimer l'avarice et la cupidité des fabricans infidèles.

Il résulteroit de ce brigandage qu'il ne restoit à l'acquéreur aucun moyen de distinguer ces toiles, et que la fabrication s'altérant et se détériorant de jour en jour, on ne trouvoit plus de ces toiles qu'on appelloit de première qualité, et qu'on appliquoit cette dénomination et le *maximum* des prix à des toiles inférieures.

Cette mauvaise foi du fabricant rendant les toiles de moins de durée, doubloient et triploient la consommation; les matières premières devenoient insuffisantes, et la république se seroit vue réduite à chercher dans les pays étrangers des matières dont elle n'a jamais manqué; c'étoit rendre la république tributaire des autres nations pour des besoins qu'elle pouvoit satisfaire avec ses propres productions.

Les mesures que le comité de salut public a prises contre la mauvaise foi des fabricans, sont d'une étendue trop générale pour ne pas en instruire le public; c'est un devoir dont nous nous acquitterons dans la feuille suivante.

Les corps administratifs de la commune de Falaise, avertissent tous les citoyens marchands et négocians, qui fréquentent habituellement cette foire, qu'elle aura lieu cette année, à la même époque que dans les précédentes, c'est-à-dire, le 23 thermidor où le 10 août, vieux style, pour la vente des chevaux; et le 28 thermidor où 15 août, vieux style, pour toutes les autres marchandises.

Le commerce de cette foire, année commune, se monte à six millions, ce qui fait une moitié de celle de Beaucaire.

Le public a été invité à prendre connoissance d'une instruction pour opérer la refonte du papier imprimé et écrit; les essais qu'on a faits de cette découverte, promettent de grands avantages à la république; c'est en conséquence de cette invitation, que le citoyen Hubert, propriétaire de la manufacture du Mont-Parnasse, propose un nouveau procédé qu'il a mis en activité avec succès: c'est de substituer le sel marin à l'alkali dans la lessive costique. Ce moyen est le plus économique, puisqu'il a l'avantage d'épargner la potasse qui nous est si précieuse pour fabriquer la poudre qui doit foudroyer les tyrans.

Le citoyen James, nous invite à annoncer dans notre feuille, que le citoyen Petit, agent national à Auverne près Revel, a découvert le moyen de conserver les pommes de terre pendant l'été; il en mange actuellement qui ont la même fraîcheur que dans l'hiver. C'est une nouvelle source de subsistances dans l'arrière saison, et c'est multiplier nos jouissances. Nous invitons, au nom du public, le citoyen Petit de nous communiquer de suite ses moyens; nous nous ferons un devoir de les faire connoître à nos concitoyens par la voie de ces *Annales*.

Paris, le 30 Thermidor

On écrit de Lorient que la *Robuste*, corvette de la république, dans une croisière de quinze jours, a fait trois prises anglaises; la première chargée de trois cents tonneaux de froment; la seconde d'un brique expédié de la Tamise pour Cadix, sur lequel on a trouvé des dépêches qu'on fait traduire; et la troisième d'un bâtiment armé en guerre, qui faisoit voile pour les côtes d'Afrique, et qui, à la honte de l'humanité, étoit chargé de la traite des nègres.

BULLETIN OFFICIEL

DE LA MARINE ET DU COMMERCE.

De 8 Thermidor, l'an 2 de la République française une et indivisible.

(Du Samedi 26 juillet 1794, vieux style).

Ce Bulletin se distribue gratis aux Abonnés des *Annales Patriotiques*.

M A R I N E.

LA Convention en ordonnant de construire un vaisseau sur le modèle du *Vengeur*, s'est proposé de perpétuer le souvenir du dévouement patriotique dont l'équipage de ce vaisseau a donné l'exemple mémorable; c'étoit ainsi qu'engissoient les peuples de l'antiquité : ils consacroient, dans les temples, les navires qui avoient servi dans des expéditions importantes.

La vénération des Grecs pour le navire des Argonautes pénétra jusqu'à Rome; l'on y montrait encore, sous le règne des derniers Césars, les débris de ce vaisseau. Les Athéniens décorèrent une espèce de culte à la galère nommée *Delie*, que monta Thésée pour aller à Delos offrir des sacrifices dans le temple d'Apollon: ils la faisoient partir tous les ans, magnifiquement ornée, pour renouveler leurs offrandes : dès qu'elle étoit sortie du Pérée, il étoit défendu d'exécuter des arrêts de mort; c'est ce qui mit tant d'intervalle entre le jour où Socrate fut condamné et celui où il subit son arrêt. Cette police religieuse rappelloit le souvenir d'une expédition qui avoit affranchi leurs ancêtres du tribut inhumain qu'ils payoient à la Crète. Ce peuple religieux révéroit encore deux autres galères, la *Salamine* et la *Patalos*; c'étoit sur la première qu'on citoit les accusés; c'étoit sur la seconde qu'on traitoit des affaires concernant la religion.

Ces sortes de consécérations ne furent pas particulières aux Athéniens. Antigonus fit placer dans le temple d'Apollon la galère qu'il avoit montée dans le combat, où il avoit vaincu Ptolomée. Le navire *Bari* étoit si révéra chez les Egyptiens, que celui qui auroit eu la témérité d'y entrer auroit été puni de mort. Des gardes veilloient jour et nuit pour en écarter les profanateurs.

L'Europe moderne nous fournit des exemples de cette vénération de deux caravelles qu'équipa

Magellan, pour l'expédition où il découvrit le détroit qui porte son nom : l'une fut caséevelie sous les eaux; et l'autre à son retour fut accueillie comme un bienfait du ciel. Les habitans de Séville s'imposèrent une contribution volontaire pour radouber cette caravelle.

François Drac, après avoir fait le tour du globe rentra dans Plymouth chargé des richesses du nouvel hémisphère : le gouvernement, pour éterniser la mémoire de ce hardi navigateur, fit conduire sur la Tamise le vaisseau qu'il avoit monté, et chacun s'empessa de l'aller contempler; et, quand les outrages du temps l'eurent fait tomber en poussière, la foule alloit encore en admirer les débris. Avec quelle douce émotion nos jeunes marins ne contempleront-ils pas le vaisseau sur lequel Duquesne combattit à Messine et à Stromboli ! pourquoi ne nous reste-t-il rien des trophées de Cassart et Jean-Bart, etc.

Constantinople. Les lettres du 29 messidor nous apprennent que la faveur dont les françois jouissent dans toutes les échelles et dans cette capitale a remué la bile de la Sémiramis du Nord; menacée du côté du Midi, du Nord et du Couchant, elle dissimule ses craintes par un ton impérieux qui conviendrait à peine après une continuité de victoires, comme il est facile d'en juger par les conditions de paix que son chargé d'affaires vient de proposer au divan;

1^o. De laisser aux vaisseaux russes le libre passage des Dardanelles.

2^o. De payer un million de piastres en dédommagement des frais de la dernière guerre.

3^o. De chasser de l'empire ottoman tous les françois et polonois qui s'y trouvent depuis l'insurrection.

A ce ton insolent on croit entendre Pompilius qui, traçant un cercle autour de Trithionis, le somme de déclarer avant d'en sortir, s'il veut la paix ou la guerre : le ministre russe n'a pas trouvé la même facilité que l'ambassadeur romain, et pour toute réponse, le capitain pacha a gardé

le canal de dix vaisseaux de ligne et d'autant de frégates pour saluer la flotte russe, si elle succombe à la tentation d'essayer ce passage.

Salut public. Conformément à la loi du 23 septembre 1793 (vieux style), le citoyen Nouette versera sans délai à la trésorerie :

1^o. Tous les deniers et valeurs dont il est dépositaire sous le titre de caissier des Invalides.

2^o. Les fonds qui seront versés à la trésorerie nationale seront déposés dans la caisse à trois clefs, et sous aucun prétexte ne pourront être employés à d'autres objets qu'à acquitter les sommes dues aux invalides de la marine.

3^o. Le citoyen Nouette rendra compte de sa gestion, et ce compte, après avoir été vérifié sera imprimé et envoyé dans les ports de mer et aux syndics des classes.

4^o. Les commissions de secours et de marine sont chargées de faire incessamment au comité un rapport sur la caisse dite des Invalides, et de lui présenter des moyens d'amélioration. En attendant, la commission de la marine continuera d'ordonner les objets d'administration relatifs à la caisse des Invalides de la marine.

C O M M E R C E.

On arme à Bordeaux quatre navires, dont un est destiné pour Bremen, l'autre pour la Nouvelle-Angleterre, le troisième pour Salem, et le quatrième pour Philadelphie.

Pendant les mois prairéal et messidor, il est entré dans le Havre-Marat, dix-sept navires, chargés de bois de construction, de beurre, de charbon de terre, de douvelles, de provisions et de diverses marchandises.

Pendant ces deux mois, il est arrivé à Marseille soixante bateaux chargés de Bled, d'orge et d'autres provisions.

Treize vaisseaux, chargés de productions de l'Amérique, sont heureusement arrivés dans nos ports, dont trois étoient partis de Leogano, savoir : *le Courier de Leogane*, *le Maire d'Etampes*, *le Félix*; cinq sont venus du Cap, savoir : *Les Trois Amis*, *la Liberté*, *l'Hirondelle*, *le Platane*, *la Mère de Famille*; deux sont venus du Port-au-Prince, savoir : *la Mariane*, *la Simple*; deux ont fait voile de Jérémie, savoir : *le Charles* et *l'Emile*; un est venu de St-Marc, savoir, *Les Deux Amis*.

Les bornes de ce journal ne nous permettent pas de donner le relevé des déchargemens qui consistoient en bled, riz, sucre brut et terré, indigo, vieux cuivre, cacao, cuirs en poil, en café et autres productions étrangères dont l'habitude nous a fait une espèce de besoin.

Rouen. L'agent national, dans la séance du 6 messidor, a fait lecture d'une lettre de la commission de commerce et approvisionnement de la république, dont la teneur suit :

« Nous approuvons les dispositions que vous avez suivies dans la répartition du coton qui avoit été accordé à votre commune, dont les besoins nous sont connus, nous ne négligerons rien pour les remplir; mais il faut que les chefs de filature, les négocians, concourent avec vous à procurer des matières premières à la classe nombreuse des ouvriers et ouvrières, en tirant des différentes places, par les voies ordinaires du commerce, tout le coton qu'ils pourront y acheter; ils se persuadent faussement que cet objet est en réquisition à Marseille, Bordeaux, Nantes, Port-Malo, et dans d'autres places maritimes; il n'est requis que dans le seul port de Lorient, et la réquisition n'est que momentanée. Qu'ils ne craignent donc point de faire des commandes et d'aller en personne chercher cette matière précieuse à leurs concitoyens; s'ils trouvent des obstacles, nous provoquerons la sévérité des loix contre ceux qui mettent des entraves à la circulation des denrées et à la liberté du commerce.

Copie de la lettre du citoyen Castagnier, en date du Port-de-la-Victoire, à bord de la Danes-Libre, du 4 messidor, l'an deuxième de la république française.

En vous remettant l'état des prises faites sur les espagnols, par la flottille sous mes ordres, je viens vous prier d'être les interprètes de nos sentimens auprès de la Convention nationale, afin de lui faire accepter, en don patriotique, tous les objets compris dans l'inventaire ci-joint, qui sont utiles pour le service des armées de terre et de mer; tous mes braves camarades, en me donnant cette preuve de leur désintéressement, m'ont témoigné qu'ils n'avoient d'autres desirs que de bien servir la patrie et de combattre pour sa prospérité.

Les capitaines et officiers composant les états-majors, desirant que les trois bâtimens et les deux bateaux soient vendus au profit des pauvres marins de la flottille, veuillez donner des ordres aux endroits où ces prises seront vendues pour que les répartitions ne concernent que cette classe de citoyens.

Salut et fraternité

Signé Castagnier,

Pour copie, Damis.

BULLETIN OFFICIEL

DE LA MARINE ET DU COMMERCE.

Du 20 Thermidor, l'an 2 de la République française une et indivisible.

(Du Jeudi 7 Août 1794, vieux style).

Ce Bulletin se distribue gratis aux Abonnés des *Annales Patriotiques*.

M A R I N E.

Tout ce qui a relation à la marine est de la compétence de ce Bulletin. Ainsi nous pouvons parler ici de l'art de nager, qui trop long-temps négligé, va recevoir une nouvelle existence des décrets de la Convention, et nous préparer de nouvelles victoires.

Les Romains en avoient des écoles, où tous leurs soldats alloient prendre des leçons. Les loix des Athéniens obligèrent les pères à apprendre à leurs enfans à lire et à nager. Les anciens Gaulois avoient le même usage. Pausanias rapporte que l'armée de Brennus traversa plusieurs fleuves à la nage. On lit dans Herodote que Scyllis de Scyrcion, qui servoit sur la flotte de Thémistocle, traversa dix mille pas à la nage pour aller couper les cables des vaisseaux de Xerxès.

La flotte du jeune Pompée étoit fournie d'excellens nageurs, dont plusieurs s'offrirent d'aller, en plongeant, attacher des cordes à la quille des vaisseaux d'Antoine. Leur audace eut un plein succès. Jean Fregose, instruit par ces exemples, employa un fameux plongeur pour couper des cables de la flotte d'Alphonse, roi d'Arragon, qui assiégeoit Bonifacio, ville de l'île de Corse; ce stratagème obligea l'Arragon, à lever le siège.

Les Africains et les Américains méridionaux sont des espèces d'amphibies qui respirent également sur les deux élémens. C'est à l'éducation qu'ils sont redevables de ce double avantage. Nos législateurs, en décrétant des écoles de natation, ne se sont pas bornés à sauver la vie à quelques individus. Cette institution doit inspirer plus de confiance aux navigateurs; plus on a de moyens d'échapper au péril, moins on craint de l'affronter.

Discours prononcé le 27 messidor à la société populaire des Sables, par Joannin, sous chef des classes. Imprimé par ordre de la société.

Mes frères, je ne viens point vous retracer

en détail l'action héroïque de nos braves frères composant l'équipage du vaisseau *le Vengeur* à la touchante émotion que j'ai remarquée hier sur tous les fronts, me prouve que chacun de nous est vivement pénétré du rapport que Barrère a fait à ce sujet à la Convention nationale; mais, citoyens, que notre imagination se promène un instant sur le champ de bataille, nous y verrons une vaste étendue de mer teinte de sang, des débris des vaisseaux, des cadavres palpitans, malheureuses victimes de la férocité angloise, et qui légitiment la haine et l'horreur qu'elle nous a inspirée! nos yeux s'arrêteront sur un vaisseau aux couleurs nationales, lançant la mort par quatre-vingt bouches à feu sur trois vaisseaux ennemis qui l'entourent, voulant le forcer à se rendre. Recueillons-nous un instant, mes frères, afin de pouvoir apprécier les divers traits de bravoure qui doivent s'être passés à bord pendant un combat aussi long.

Imaginons-nous entendre les blessés oubliant leurs douleurs, chanter des hymnes patriotiques bien différens des cris de rage lancés dans les airs par leurs ennemis; contemplons avec attendrissement cette foule de héros montant sur le pont au moment où l'eau gagne les batteries; voyons les abandonner leurs tonnerres, qui ne peuvent plus servir leur valeur, et relever le signe sacré de ralliement qu'ils ont juré de ne jamais abandonner; pénétrons nous du spectacle touchant d'un équipage entier se dévouant à la mort pour garder leurs sermens; voyons briller sur tous les visages le feu sacré du patriotisme; voyons les étonner leurs lâches ennemis par le sang-froid, et entonner avec la gaieté de la victoire l'hymne cherié des hommes libres!

Vous, Sablais, chef en qui la valeur est naturelle; vous peuple courageux qui avez su vous préserver de la horde impure des brigands; écoutez les chants glorieux de vos concitoyens, faisant partie de ces hommes immortalisés; distinguez-les sur ce pont où les vagues de la mer ont de



la peine à effacer le sang qu'ils ont versé ; entendez-les vous assurer avec calme qu'ils sont dignes d'être nés parmi vous !

Et vous , pères , félicitez-vous d'avoir donné à la patrie de semblables défenseurs !

Vous , mères affligées , glorifiez-vous d'avoir porté dans vos flancs de pareils héros ; c'est de vous qu'ils ont reçu ce sang brûlant qui les a conduits à l'immortalité !

Vous , tendres et chères épouses , vous dont les maris sont morts au champ d'honneur , voyez les couronnés par les mains de la liberté ; écoutez les consolations qu'ils vous adressent ; « sechez vos pleurs , vous disent-ils , à nos épouses » fidèles ; nous sommes sortis de vos bras pour » voler à la gloire ; notre fin est trop belle pour » être pleurée !..... nous sommes morts pour la » patrie » !

Et vous jeunes orphelins , la patrie a les yeux ouverts sur vous ; cette mère protectrice ne vous abandonnera pas ; les auteurs de vos jours sont morts pour elle ; vous êtes devenus ses enfans les plus chéris ! vous grandirez jeunes rejetons ; l'amour de la liberté qui germe dans vos cœurs mûrira avec l'âge ; la France vous armera , et vous vengerez vos pères !

O ! vous , Vincent Louineau , Benjamin Lucet , Martin , Berthomé , Bec , et vous tous hommes courageux ! dignes françois ! modèles des républicains ! et vous aussi , braves marins morts pour la patrie dans la mémorable journée du 13 prairéal , vous avez rempli le serment sacré que vous prononçâtes en partant au pied de l'arbre de la liberté ! vous l'avez accomplie cette promesse qui retentit au fond de tous les cœurs , de devenir vainqueurs ou de mourir ! « Les Sablais , disiez vous , veulent être libres ! ils le seront parce qu'ils l'ont juré ».

Ils ne sont plus , citoyens , leur héroïsme nous les a enlevés ; mais si leurs dépouilles mortelles ont été submergées , leurs belles âmes sont en présence de l'Être-Suprême , où elles reçoivent leur récompense.

Nos frères ne sont plus ! il ont payé à la patrie le tribut qu'ils lui doivent , et depuis le capitaine jusqu'au dernier mousse tous sont morts en héros ! Voyons les au séjour éternel jeter sur nous un œil de satisfaction , et nous dire..... nous avons fait notre devoir..... François , imitez-nous ?..... Oui , nous vous imiterons , ombres chéries et sacrées ! oui , comme vous nous préférons la mort à l'esclavage , et nous

répétons tous en ce moment le serment sacré de vivre libres ou de mourir !

Signé JOANIN.

Nota. Le simulacre de leurs cendres a été déposé dans une urne au sein de la société populaire ; leurs noms gravés sur ce marbre , le sont encore plus , dans tous les cœurs.

C O M M E R C E

Lettre de l'agence nationale.

Rouen , le 21 messidor.

Citoyens , la commission du commerce et approvisionnement de la république nous a chargé d'instruire tous les commerçans et fabricans de cette place qu'elle se bornera à mettre en réquisition les farines , les riz et les cuirs qui ont été importés par les cent seize navires composant le dernier convoi entré à Brest ; et que les autres denrées , mûres et marchandises venues par le même convoi pour le compte des particuliers , seront laissées aux propriétaires pour être mises en circulation dans le commerce , et faciliter l'approvisionnement des manufactures et des citoyens.

Extrait d'une lettre d'un habitant de Saint-Domingue , arrivé à bord du convoi.

J'arrive de Saint-Domingue avec le convoi. Après la convocation de la partie du nord , j'ai été nommé premier suppléant à la Convention nationale.

Malgré mon grand âge et mon état de maladie j'ai bravé toutes les persécutions et tous les dangers pour me rendre à mon poste. Je n'y suis venu que pour renouveler , au nom de tous mes frères , le serment qu'ils ont fait d'être à jamais fidèles au peuple françois et à la république une et indivisible.

Ils tiendront ce serment , et ils le tiennent en ce moment , puisque malgré la trahison des grands seigneurs colons qui ont eu la bassesse de faire un traité avec les Anglois et de les appeler au Mole et à Jérémie , les anglois viennent d'être repoussés au Port-de-Paix par nos frères les naturels du pays , qui défendent avec énergie le Cap et ses dépendances. Mais que ne feront-ils pas , lorsqu'ils pourront donner un démenti aux traitres coalisés avec les anglois ; quand ils sauront non-seulement que la France existe , mais qu'elle est victorieuse de tous ses ennemis ; alors à votre exemple , ils mettront aussi la victoire à l'ordre du jour dans le Nouveau-Monde.

BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



80179066

